

Comme l'intention du R. P. Vicaire ne fut nullement de nous fournir une étude analytique exhaustive du thème religieux envisagé, mais seulement de tracer, en quelques pages, les grandes lignes de ce thème entre les IV^e et XIII^e siècles, il faut prendre ce petit livre selon les intentions de l'auteur. Et, sous ce rapport, il faut dire que cette substantielle synthèse constitue une réussite qui mérite tous nos éloges.

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

Abbé Bernard PLONGERON, *Les Réguliers de Paris devant le serment constitutionnel. Sens et conséquences d'une option, 1789-1801*. Paris, J. Vrin, 1964. In-8°, 488 p., cartes, tabl., dépl., couv. ill. Pr. : 60 fr. fr.

La thèse de doctorat de 3^e cycle de M. Plongeron vient de sortir dans la « Bibliothèque de la société d'histoire ecclésiastique de France » (Cf. *Analecta Praem.*, t. XXXIX, 1963, p. 384). Disons tout de suite que cet ouvrage fera certainement date. A la précision des recherches, aux statistiques qu'il a dressées fort minutieusement, l'auteur allie un sens de l'humain qui n'est pas le moindre intérêt de ce livre. D'autre part, il donne de précieuses indications pour des études futures sur le serment, et sur les nuances qu'il faut apporter dans ces recherches. Le cas de Pingré, génovéfain, est, à ce point de vue, très révélateur.

M. Plongeron a soigneusement évité une voie facile, qui aurait consisté à nous livrer une énumération de fiches sur les 916 religieux vivants à Paris en 1790 (en 36 communautés représentant 21 Ordres ou congrégations). Dans le livre premier, il essaie de déterminer les facteurs communautaires du serment, en étudiant chaque communauté. Les Prémontrés de la rue Hautefeuille, et ceux de la Croix-Rouge, sont étudiés aux pp. 116-123. A propos des premiers, l'A. fait remarquer combien le fébronianisme est à l'honneur rue Hautefeuille, où le professeur de théologie et sous-prieur est J. B. Bouillot, profès de Laval-Dieu et où le prieur, A. D. Delacroix, rédigea deux écrits fortement teintés de la même doctrine. Dans le second livre, facteurs individuels du serment, nous avons les notices consacrées aux religieux assermentés vivant à Paris en 1790 (les Prémontrés assermentés, pp. 241-244), et aux religieux de province venus à Paris (les Prémontrés, pp. 301-302). Ces notices sont suivies d'une étude statistique du serment. L'A. passe alors en revue les différents degrés de résistance au serment, en donnant également des indications sur la conduite des religieux qu'il a pu suivre au cours de la tourmente (Prémontrés réfractaires, pp. 335-336 ; soumissionnaire, pp. 356-357 ; émigré, pp. 373-374). Après une recherche des responsabilités communautaires (en particulier influences maçonniques et jansénistes) et des consciences individuelles devant le serment, ce livre se intéressant et si riche

se termine par un bilan statistique général et des principes pour une méthode d'enquête.

Cependant, l'A. nous permettra de formuler quelques regrets. Tout d'abord quant au plan : n'eût-il pas été préférable d'étudier les religieux assermentés venus de province, en suivant l'ordre utilisé dans les autres chapitres (chanoines réguliers, augustins et dominicains, fils de S. Benoît, fils de S. François, religieux de règles particulières) ? Pourquoi, dans ce seul chapitre, classer les religieux en suivant l'ordre alphabétique de l'Ordre auquel ils appartenaient ?

Quant aux Prémontrés étudiés, on pourra regretter que les abbayes ou provinces de profession n'aient pas toujours été signalées. On regrettera aussi quelques imprécisions : p. ex., p. 242 : « Correur, né à Eaviller (dioc. d'Amiens) », alors qu'il s'agit de Léalvillers, actuellement département de la Somme, canton d'Acheux. Il y a plus grave, pensons-nous. L'homonymie a conduit l'A. à confondre Jean-François Bourgeois, prémontré de la Croix-Rouge, avec Louis Joseph Yacinthe Bourgeois, profès de Prémontré, résidant en 1790 à S.-Marien d'Auxerre. C'est ce dernier, et non le Prémontré de la stricte observance, qui eut beaucoup de mal à obtenir l'absolution du cardinal légat. Jérôme-François Beuzelin du Hameau, dernier prieur de la Croix-Rouge, est mort, non en 1838, mais le 23 septembre 1808, comme l'indiquent son acte de décès, survenu à Marcei (Orne) et l'état du clergé du diocèse de Sées du 4 janvier 1809 (Archives nat., F 19 964 B). Cette date de décès empêche donc de faire du dernier prieur de la Croix-Rouge, l'auteur du livre de 1835 consacré à la louange de Louis-Philippe (signalé p. 122, note 12), qui est peut-être l'œuvre d'un frère cadet de notre Prémontré.

Ces quelques critiques témoignent du moins de l'intérêt et de l'attention avec lesquels nous avons lu et relu ce livre. Par sa manière de résoudre les problèmes (et Dieu sait s'ils sont nombreux, puisque les religieux du Paris de 1790 n'étaient pas tous originaires, loin de là, de la capitale), par l'exemple de méthode de travail qu'il donne, par les nouveaux horizons de recherches qu'il dévoile, cet ouvrage est absolument indispensable pour toute nouvelle étude de l'histoire religieuse de la Révolution.

X. LAVAGNE D'ORTIGUE.